CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
7:40 p.m.....	Nlle-Orléans	7:40 a.m.
Arrivée.		Départ.
10:10 p.m.....	Nlle-Orléans	5:10 a.m.
5:10 a.m.....	Beaumont	10:15 p.m.
7:45 a.m.....	Houston	7:40 p.m.
9:25 a.m.	Galveston (Santa Fe).	4:00 p.m.

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
6:30 a.m.....	Nlle-Orléans	9:40 p.m.
11:10 a.m.....	Bâton-Rouge	7:05 p.m.
7:05 p.m.....	Beaumont	11:10 a.m.
10:30 p.m.....	Houston	7:40 a.m.

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART	
New York et Washington.....	7:30 p m
Cincinnati et Asheville.....	7:30 p m
St. Louis et Chicago.....	4:45 p m
Cincinnati et Asheville.....	8:00 a m
Meridian Accommodation.....	5:10 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.....	7:10 a m
ARRIVEE	
New York et Washington.....	9:10 a m
Cincinnati et Asheville.....	9:10 a m
St. Louis et Chicago.....	9:10 a m
Cincinnati et Asheville.....	8:35 a m
Meridian Accommodation.....	4:35 p m
Meridian local	4:40 p m
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.....	7:20 p

Louisville et Nashville

ARRIVEE	
New York and Nouvelle Orleans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express..	7:15 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:55 p m
Montgomery Accommodation..	7:00 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)....	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m
DEPART	
New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Cincinnati et Florida Express..	9:50 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation..	6:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)....	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.....	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire...	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire...	8:05 p m
DEPART	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire...	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	6:00 p m
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire...	7:35 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire...	7:35 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE	
Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Illinois Central

ARRIVEE	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	6:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.....	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.....	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE	
Houston Local.....	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie.....	6:45 p m
Lafayette Local.....	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m
DEPART	
Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie.....	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:[illegible]

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN
Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.	
Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours.....	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m
ARRIVEE.	
Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:35 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:50 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:10 p m

L'ARCHEVEQUE DE MUNICH A ROME.

(La Presse-Associée)

Munich, 4 juin.— Le voyage à Rome de Mgr. von Bettinger, archevêque de Munich intéresse les Affaires Etrangères françaises. Ce prélat, dont l'absence doit être de trois semaines environ est donc chargé entr'autres choses importantes, de continuer la mission du Cardinal Kopp pour obtenir du Vatican la solution de certaines questions intéressant les œuvres et institutions catholiques allemandes en Orient, particulièrement en Syrie. Ces questions touchent à celle du protectorat des Chrétiens d'Orient.

D'après toutes probabilités, Mgr. Bettinger reviendra sans doute de Rome avec des solutions provisoires, qui n'engageront pas la question principale du Protectorat Oriental. A son retour de Rome, le Cardinal Kopp a reconnu lui-même que ces solutions provisoires étaient pour le moment les meilleures en attendant la grande liquidation orientale.

Le Prince Henri de Prusse à Londres.

(La Presse-Associée)

Le prince Henri de Prusse, à peine de retour d'Amérique du Sud, a quitté Kiel pour aller passer quelques jours en Angleterre.

Ce prince a été attendu à Berlin pour être chargé au plus tôt d'une mission importante auprès du roi Georges d'Angleterre, de la part du kaiser. Ce déplacement du prince Henri suit, tout naturellement, la visite du roi Georges et de la reine Mary en France. De même que si le président de la République ou un ministre français font une visite à la cour de Russie, ont peut être assuré de voir le frère du kaiser se rendre dans ce pays.

"Le prince Henri est un des meilleurs agents de la politique de l'Allemagne, malgré les gaffes qu'il se permet", a dit de lui M. de Kiderlen Waechter, qui venait de parler de la politique personnelle du kaiser.

Les Allemands et M. Tittoni.

(La Presse-Associée)

Munich, 4 juin.— A l'occasion du bruit, d'après lequel M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, quitterait son poste diplomatique pour devenir Président du Sénat italien, les journaux allemands qui, non sans raison, faisaient autrefois de M. Tittoni un partisan zélé de la Triplice, le représentent maintenant comme un adversaire décidé de cette même Triplice.

Ainsi, les dernières nouvelles de Berlin et de Munich, dont les relations avec la Wilhelmstrasse sont connues, admettent que M. Tittoni doit avoir bien des raisons de quitter Paris, mais que sa place ne pourrait être à Rome, à la Présidence du Sénat. Il semble donc que la Wilhelmstrasse voudrait voir M. Tittoni ailleurs qu'à Paris ou à Rome même. Pour le moment donc, ce diplomate italien ne semble pas être persona grata à Berlin, à moins, ce qui est très possible, que ce soit une feinte diplomatique pour obtenir ce qu'on désire en ayant l'air de le craindre.

UNE SINGULIERE MESAVENTURE!

Le neveu d'un glorieux soldat, l'un des conquérants du Tonkin, le général Brière de L'Isle, est victime d'une singulière mésaventure.

Ce jeune homme, âgé de dix-huit ans, voulant contracter un engagement dans un régiment d'infanterie coloniale, se rendit au recrutement du Havre sur convocation régulière. Là, il apprit que son engagement ne pouvait être reçu, attendu qu'il ne peut justifier de la qualité de Français. Voici pourquoi. Le frère du général, résident de France à Pondichéry, avait épousé une Hindoue sous le régime des lois anglaises. Sous ce régime, chacun des conjoints conserve sa nationalité propre, mais il est stipulé que le père a la faculté de faire donner à son enfant la nationalité à sa convenance dès que l'enfant a atteint l'âge d'un an.

Le jeune Raymond Brière de L'Isle n'avait que six mois lorsque le résident général mourut. Les droits de la mère étant nuls, le jeune homme se trouve n'avoir aucune nationalité légalement définie.

Etre le fils d'un résident de France et le neveu d'un général qui s'illustra au Sénégal et au Tonkin, et ne pouvoir servir dans l'armée française, c'est un comble!

Agitation dans l'Albanie.

(La Presse-Associée.)

Belgrade, 5 juin.—Toute l'Albanie est agitée dans le but de pousser le peuple à manifester son prétendu désir de voir l'Albanie occupée par l'Austro-Hongrie. L'Italie aide de son côté ce mouvement et ne recule devant aucun moyen pour qu'il se développe quoique les meneurs ne croient guère à un succès sérieux. Cependant tout le pays est en ébullition.

Le Bureau de la Presse nous autorise à démentir et déclarer que le télégramme publié à Belgrade, annonçant que le fameux chef de bandes Tchesnepeieff avait opéré une attaque contre les gardes-frontières, est absolument inexact.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

5 JUIN 1914.

Steamers.

Angel B. Perez, Barfriton, rue Huitième.
Atlantis, Repary, Alger.
Alabama, Frontera, Alger.
Antilles, New-York, 2me Dist., 8.
Carolina, Trieste, etc., Mandeville.
Clara Mennig, Cuba, New Refinery.
Celba, Honduras, 3me Dist., 30.
Corinto, Honduras, 1er Dist., 14.
Cartago, Colon, 1er Dist., 15.
Drumlanring, Europe.
Haakon, Mexique, avenue Peters.
Induna, ———, rue Harmony.
Indianola, Hambourg, rue Henderson.
J. O. Ellison, Tampa, rue Lafayette.
Merican, Liverpool, rue Ste-Marie.
Ponce, Porto Rico, New Refinery.
Roma, ———, Chalmette.
Radiant, New-York, Baton-Rouge.
Sommelsdyk, Rotterdam, rue Terpsichore.
Splendor, Europe, Baton-Rouge.
Tamaulipas, Mexique.
Turrialba, Colon, 1er Dist., 15.
Titian, Anvers, Stuyvesant Dock.

LISTE DES NAVIRES PARTIS POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

5 JUIN 1914.

New-York.

Ss. Emilia S. de Perez, Aguire...2 juni
Ss. Momus, Boyd .....3 juin

River Platte.

Ss. Swedish Prince, Johnson.....28 mai

Liverpool.

Ss. Engineer, Maycock .....23 mai

Rio de Janeiro.

Ss. Tennyson, Symons .....7 avril
Ss. Rossetti, ——— .....27 mai
Ss. Bulgarian Prince, Watson.....31 mai

Puerto Padra.

Ss. Nilson, ——— .....1er juin

Antwerp.

Ss. Tonananda, Hart .....17 mai

Victoria.

Ss. Rosetti, ——— .....30 mai
Ss. Gorredyk, DeKoven .....28 mai

Buenos Aires.

Ss. Hainaut, ——— .....11 mai
Ss. Black Prince, Ford.....23 mai

Harve.

Ss. St. Laurent, Glumont.....15 mai
Ss. Mississippi, Le Toux.....31 mai

Oporto.

Bark Emilia Santos.....11 mai

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des contenus, accessoires, etc., d'un café; aussi, impôts de licences de ville et d'état pour café entièrement payés pour 1914.

Henry Block Co., Ltd., vs. Frank Dilliberto, No. 108,715.
Magnolia Realty Co. vs. Frank Dilliberto, No. 108,719.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu d'un ordre de vente en date du 1 juin 1914, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et consolidées, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le SAMEDI, 6 juin 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans le local No. 915, rue Décatur:

I. Les contenus des dits lieux, consistant d'un comptoir de café et dressoir arrière, avec glace, repose-pieds, tables, chaises, verrerie, liqueurs, etc.

II. 1 licence pour café en ville, année 1914, $505. 1 licence d'état pour café en ville, année 1914, $200.

Saisie dans les affaires ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, et W. S. LEWIS, Avocats.
Juin 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot assorti de meubles sérieux pour bureau, etc. 2 machines à écrire "Remington".

Hibernia Bank and Trust Co. vs. V. Frank Banta.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,674 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulé, je procèderai au local ci-après désigné, le MERCREDI, 17 juin 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512, rue Chartres, un lot de meubles assortis et accessoires, etc., selon inventaire, 2 machines à écrire "Remington", 1 table pour machine à écrire, des ventilateurs électriques.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS. — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour la demanderesse.
Juin 6 11 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis C. Tortorich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,670 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. M. Tortorich, Jos. Nastase et August Barry, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, Avocats.
30 mai—Juin 3 8

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur dans le Premier District

Portants les Nos. municipaux 1605 et 1607 rue Dryades entre les rues Euterpe et Terpsichore

Avec le No. municipal 1910 rue Terpsichore, entre les rues Dryades et Remparts

Frank Vatter vs Eugene F. Buhler

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 108,184—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, étnat une partie du lot original désigné par le No. Sept de l'Ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Remparts (autrefois Hercules), sur un plan dressé par J. Pilié, daté le 20 juillet 1840, et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur soixante-deux pieds de profondeur, borné à l'arrière par une allée de trois pieds de large qui aboutit à la rue Terpsichore, pour l'usage en commun de Thomas Glaser et ayant-droit, et de Mme Catherine Stumpf, propriétaire du restant du dit lot No. 7 et ses ayant-droit.

2e. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le même Ilet que la propriété décrite ci-dessus et mesurant, plus ou moins, trente-et-un pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Terpsichore, soixante-cinq pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Dryades, et de là à angle droit, deux pieds sept pouces vers la rue Remparts, et de là, une ligne parallèle à la rue Remparts, dix-sept pieds, deux pouces et cinq lignes, et trente-deux pieds, dix pouces et cinq lignes à l'arrière, avec droit de voie sur une allée de deux pieds sept pouces de large, faisant face à la rue Terpsichore, commune à ce lot et celui contigu, vendu par le capitaine Stumpf à Vandregliff Glass.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquèreur devant faire un dépot de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat pour le demandeur.
mai 16 20 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Quatrième District, consistant de

Une maison cottage simple, portant le numéro municipal 3214, rue Laurel, et deux maisons double cottage, portant les numéros municipaux 3216-3218 et 3220-3222 rue Laurel, entre les rues Plaisant et Harmony.

Chacun de ces trois cottages doit être vendu séparément, avec la portion de terrain qui correspond à chacun d'eux, d'après les mesures de terrains données sur des plans qui seront exposés à la Bourse des Propriétés Foncières.

LEONARD C. VACHER vs EUGENE F. BUHLER

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,160 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 11 juin 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartiennent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y dépendent et appartiennent en quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 710, borné par les rues Robert, Barrett, Peters et la limite de Rickreville, désigné sous les numéros huit, neuf et dix, sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 14 septembre 1893; d'après lequel les dits lots se touchent mesure chacun trente pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur de cent pieds. Le lot dix formant le coin des rues Robert et Peters.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.
mai—8,9,15,22,29 juin—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de biens fonciers du Sixième District, de valeur et améliorés, désignés par le numéro municipal 3146, rue Robert, au coin de la rue Peters (dans l'Ilet de la rue Barrett et la limite de Rickerville), en 3 lots de terrain.

Security Building and Loan Association vs. Peter Betz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,324 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 11 juin 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartiennent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y dépendent et appartiennent en quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 710, borné par les rues Robert, Barrett, Peters et la limite de Rickreville, désigné sous les numéros huit, neuf et dix, sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 14 septembre 1893; d'après lequel les dits lots se touchent mesure chacun trente pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur de cent pieds. Le lot dix formant le coin des rues Robert et Peters.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.
mai—8,9,15,22,29 juin—5,11

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Septième District, portant le numéro municipal 7506, rue Zimple, entre les rues Cherokee et Hillary).

Benjamin C. Res vs. Metropolitan Building Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,400 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, désigné par les numéros Dix-huit et Dix-neuf, dans l'Ilet No. 125, borné par les rues Zimple (autrefois Hope), Hillary, Elm (autrefois Troisième) et Cherokee (autrefois Clinton), sur un plan de H. W. W. Heynolds, voyer, daté du 28 mai 1906, et annexé à un acte passé devant E. Vidrine, notaire, le 7 juin 1906, d'après lequel croquis les deux lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le lot No. 19 étant plus rapproché et à une distance de trente-deux pieds six pouces de la rue Cherokee.

Saisie dans le procès ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour le demandeur.
mai 29—juin 5 12 19 26—juillet 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans des successions, réclamations, etc.

Oscar Schreiber vs. Bernard C. Von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,732 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

I.—Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Bernard C. Von Schlemmer, dans et à la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 88,610 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feue Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, comme héritier ou créancier, ou incluant ses droit, titre et intérêts dans la propriété décrite ci-après:

Un certain lot de terre avec améliorations, désigné par le numéro 1560 avenue N. Claiborne, et consistant d'un matériel de boulangerie, mulets, chevaux, voitures, toutes les installations d'une boulangerie, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 632, borné par l'avenue Claiborne, les rues St-Bernard, Robertson et Laharpe et une allée mesurant 48 pieds sept pouces de face à l'avenue Claiborne sur une première profondeur, sur une allée à l'arrière, du Marché, de quatre-vingt-neuf pieds six pouces, de la s'élargissant à angles droits vers la rue St-Bernard de quatre pieds et quatre lignes, et alors, une seconde profondeur de quarante-quatre pieds neuf pouces sur la ligne du lot No. 3 et sur l'autre côté, vers la rue Laharpe, il a une première profondeur de quatorze pieds, deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à l'avenue Claiborne, et de là une deuxième profondeur sur une ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe de quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces, et a une largeur à l'arrière de quatre-vingt-quatre pieds cinq pouces, qui est aussi une ligne oblique, et est composée du lot No. 4 et du lot No. 5 B, sur deux croquis de A. de Armas, en date du 11 juin 1887. Une autre portion de terre immédiatement à l'arrière de celle décrite ci-dessus, étant l'arrière portion des lots Nos. 2, 3 et 4 du dit Ilet No. 632, et mesure soixante-quatre pieds et deux lignes à l'arrière des lots Nos. 2, 3 et 4, la dite ligne étant à une distance de cent dix pieds, trois pouces de l'avenue St-Bernard et finissant à un point du côté de l'avenue Claiborne, du lot 4 à une distance de 111 pieds 9 pouces de l'avenue St-Bernard, sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue Claiborne, ayant soixante-quatre pieds six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Laharpe, et à une distance de cent soixante-dix pieds trois pouces de l'avenue St-Bernard, sur le côté de la rue Robertson et finissant à un point de cent soixante-et-onze pieds neuf pouces distant de l'avenue St-Bernard et du côté de l'avenue Claiborne, le tout devant apparaître plus clairement sur le croquis fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, le 10 mars 1899, annexé à un acte passé devant John W. Duffy, en date du 26 juillet 1902.

II.—Les réclamations contre la succession de Bernard Von Schlemmer, représentées par deux billets, l'une datée du 12 juin 1901, avec 8 pour cent depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cents soixante-dix dollars, et l'autre, en date du 13 novembre 1905, avec 8 pour cent d'intérêt depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cent dollars, le tout selon les comptes provisionnels et final, et le jugement rendu en cette affaire dans la dite succession de Bernard Von Schlemmer.

III.—Aussi, toutes les demandes, de quelque sorte et nature qu'elles soient, contre la succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021, comme héritier ou comme créancier, et contre tous les fonds qui lui reviennent dans le partage final, devant Bus. Rouen, notaire, selon l'ordre rendu dans l'affaire de Bernard Celestin Von Schlemmer et als. vs. Succession de Mme Geneviève Von Schlemmer, No. 106,526 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER, Avocat pour le demandeur.
mai 22 23 29—juin 5 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des contenus et accessoires, etc., d'un magasin de nouveautés et de meubles. 1 coffre-fort en fer.

Morriss Aronson vs. Casper Terminl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,706 — En vertu d'un ordre de vente en date du 1er juin 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le LUNDI, 15 juin 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon magasin, Nos. 508-512, rue Chartres, le contenu, meubles, vitrines, existences, etc., d'un magasin de nouveautés et de meubles. Démenagés à mon magasin, selon inventaire dans nos dossiers. Aussi, un coffre-fort en fer et un grand assortiment de feux d'artifice.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
TEISSIER & TEISSIER, Avocats pour le demandeur.
juin 2 9 15

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 60 pieds 3 pouces de face à la rue Short, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et face à la rue Poplar (propriété de coin), dans l'ilet des rues Plum et Fern.

Edwin J. Prinz vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,533 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant de quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 162 (autrefois 48 A), borné par les rues Short (autrefois Joséphine), Poplar (autrefois Cinquième), Plum et Fern (autrefois Washington); la dite portion de terre mesurant soixante pieds trois pouces de face à la rue Short, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Poplar de quatre-vingt-quinze pieds, formant le coin des rues Short et Poplar; laquelle dite portion de terre est composée de la moitié face des lots originaux numéros Douze, Treize et Quatorze, et une partie de la moitié de face du lot No. Quinze, contigu au lot No. Quatorze sur un plan de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 27 juin 1904, attaché à un acte devant Frederick Deibel, notaire en cette ville, en date du 11 juillet 1904. Les dits lots originaux Nos. Douze, Treize et Quatorze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Poplar sur cent vingt pieds six pouces de profondeur, et la dite portion du lot No. Quinze touchant le lot No. Quatorze mesure quatre-vingt-quinze pieds de face à la rue Poplar, sur cent vingt pieds six pouces de profondeur. Le dit lot No. Douze forme le coin des rues Poplar et Short.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépot de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
EDWARD RIGHTOR, Avocat pour le demandeur.
mai 20 31—juin 6 13 20 29—juillet 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Septième District, améliorée, portant le numéro municipal , rue Joliet, dans l'ilet Leonidas, Pritchard et Apricot (deux lots de terre).

Equitable Homestead Association vs. Louis Haseman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,[illegible] — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 110, borné par les rues Leonidas, Joliet (autrefois Jefferson), Pritchard et Apricot (autrefois Douzième), désigné par les lettres S et T sur un croquis privé annexé à un acte d'achat par les demandeurs ci-nommés, d'après lequel croquis les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Joliet (autrefois Jefferson), la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent cinquante pieds deux pouces entre lignes parallèles. Le dit lot S est composé de la totalité du lot désigné par le numéro six et de l'extrême arrière du lot désigné par le numéro onze, et le lot T est composé de la totalité du lot désigné par le numéro cinq et l'extrême arrière du lot désigné par le numéro Vingt-quatre sur un croquis annexé à un acte de vente par J. Paul Becker à Mme A. A. Wald, passé devant Fred Deibel, notaire, le 23 mars 1897.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 30—ju